

DATE DE DEPART POUR UN PREAVIS NON EXECUTE

Par Pam, le 06/02/2015 à 16:35

Bonjour

Un salarié reconnu inapte à tous postes de travail à compter de sa visite médicale le 2 février et qui ne peut pas exécuter son préavis à partir de quelle date part son préavis sachant que celui-ci sera licencié en date du 27 février

Merci

Par **P.M.**, le **06/02/2015** à **18:43**

Bonjour,

Le préavis part à partir de la réception de la notification du licenciement...